

Aborder l'intervention sociale et les soins sous l'angle de la justice épistémique : quels déplacements dans nos regards et pratiques ?

31 janvier 2023

Baptiste GODRIE, École de travail social, Université de Sherbrooke

Directeur scientifique de l'IUPLSSS, CIUSSS de l'Estrie-CHUS

Plan de la présentation

Pourquoi lier justice sociale et justice épistémique ?

Inégalités et injustices épistémiques dans les soins de santé et les services sociaux

Voies de passage vers la justice cognitive

Première partie – Justice sociale et justice épistémique

La réflexion sur la justice épistémique est un développement contemporain de la réflexion sur la justice sociale.

Les enjeux de savoirs sont au cœur des rapports sociaux inégaux, c'est-à-dire des rapports de pouvoir entre groupes majoritaires et groupes minoritaires

Nos pratiques épistémiques individuelles et collectives (ce qu'on sait, comment on sait, comment la connaissance se transmet, ce qu'on ignore) reflètent et nourrissent les rapports sociaux et des inégalités systémiques.

« Pas de justice sociale sans justice cognitive » (Boaventura de Sousa Santos)

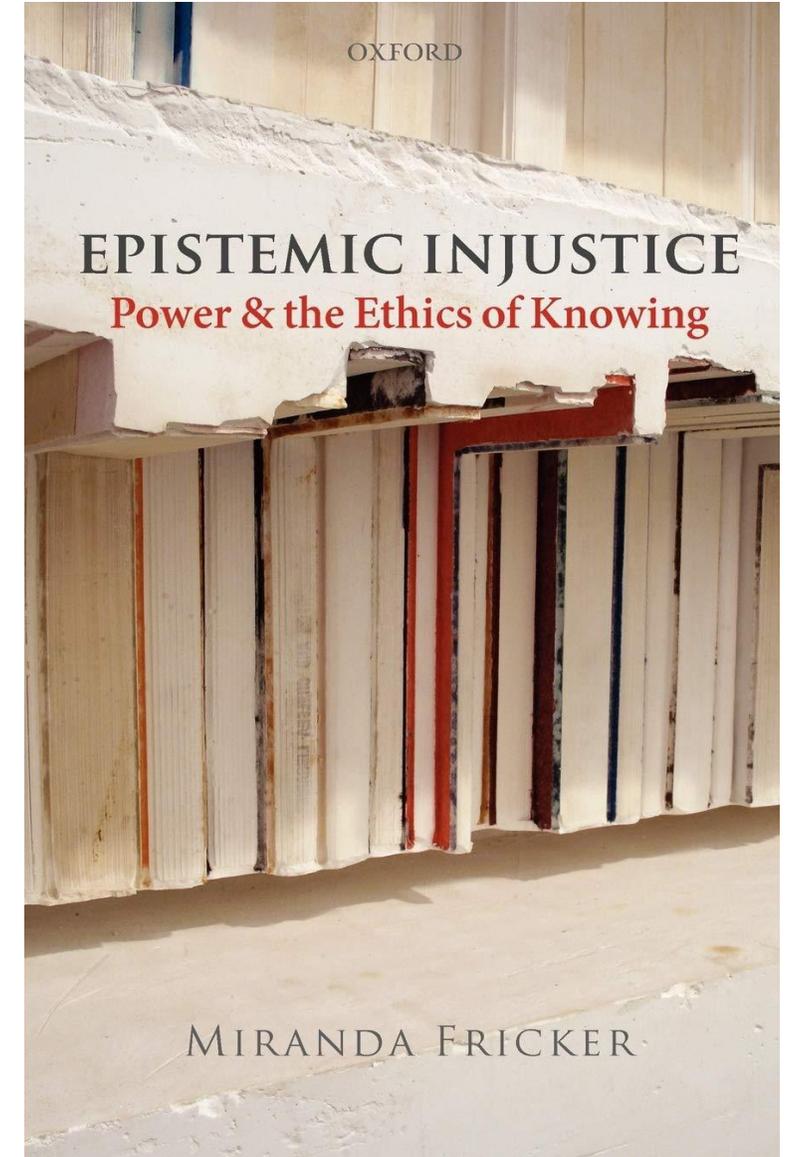
Définir les injustices épistémiques avec Fricker : injustices de témoignage (IT) et injustices herméneutiques (IH)

Miranda Fricker (2007) définit les injustices épistémiques de manière générale comme un « tort fait à quelqu'un en tant que sachant » (*knower*).

IT = manque de crédibilité d'une personne en raison de préjugés liés à son appartenance à un groupe historiquement marginalisé ;

IH = Il y a injustice herméneutique quand :

- les membres des groupes minoritaires n'ont pas les ressources conceptuelles pour interpréter leur expérience (notamment comme une expérience d'oppression) ET que ce manque est produit par les rapports sociaux.
- que ces ressources conceptuelles existent, mais qu'elles ne sont pas mobilisées par les personnes
- Ces personnes disposent de ces ressources conceptuelles et les mobilisent, mais elles ne sont pas reconnues par leurs proches, des professionnel-le-s, etc.



Distinguer inégalités et injustices épistémiques

VOL. XLIX, N° 1, PRINTEMPS 2017

SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS



Injustices épistémiques

Le terme « **inégalité épistémique** » désigne une différence de valeur/considération accordée à la parole et aux savoirs des membres des groupes sociaux qui résulte des différences dans les positions occupées par ces groupes dans les hiérarchies qui traversent la société (Godrie et Dos Santos, 2017)

Le **juste** et l'**injuste** sont des vécus et des jugements situés parfois disjoints des situations d'inégalités épistémiques.

Deuxième partie – Injustices et inégalités épistémiques dans le champ de la santé et des services sociaux

Les patient-es sont interrompu-es après 23 secondes en moyenne par les médecins (Marvel *et al.*, 1999)

Mise de côté des témoignages qui sont attachés au registre de l'émotion ou qui ne sont pas racontés de manière linéaire

Les plaintes des femmes sont moins entendues que celles des hommes, en particulier dans le cas des douleurs chroniques

Des témoignages sont mis de côté en raison des représentations négatives associées à certains diagnostics

- Outils cliniques reflètent des besoins des soignant-es et pas toujours ceux des patient-es.

Participation de représentantes d'usager-es à un comité aviseur des programmes de santé mentale d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux

- **Double standard sur les émotions**
- **Deux façons de parler du réel dont l'une est vue comme la seule légitime dans les échanges :**

« Ce n'est pas (. . .) des normes de développement ou de pourcentage, c'est "Oui, mais là : qu'est-ce que vous faites avec ce monde-là ? Ont-ils des services ?" (. . .) On discutait sur des objectifs qui étaient remplis à 50 %. On se disait : "50 %, ça veut dire quoi ? On a la moitié du personnel ? Il est où le 50 % ?" Dans le fond, on discutait (. . .) sur des points théoriques dans un sens, mais qui avaient des implications pratiques quand-même.» (Emmanuelle, représentante d'usager-es). (cité dans Godrie, 2019)

Troisième partie – Voies de passage vers plus de justice épistémique

Une piste d'action réductrice : réduire cet enjeu à la seule communication (Gross et Gagnayre, 2021).

Initiatives qui reposent sur la participation des usager-es et la mobilisation de leurs savoirs expérientiels dans les institutions de santé et de services sociaux.

L'exemple des pairs-aidants

- La participation des usagers n'a pas un effet magique sur les inégalités et injustices épistémiques : les enjeux de pouvoir entre soignant-es et personnes accompagnées, les contraintes organisationnelles et la hiérarchisation des savoirs sont susceptibles de neutraliser la reconnaissance d'autres savoirs (ex: issus du vécu des usager-es).

Justice cognitive ?

Arrangement non hégémonique entre les savoirs

Fait référence à une « reconnaissance active » de la co-existence et de la complémentarité des divers types de savoirs lors du traitement d'une question vive (Piron et al., 2016 ; Visvanathan, 2009 ; Godrie et al., 2020).

Permettre une rencontre entre des savoirs et visions du monde qui ont des fondements et une légitimation différente des savoirs cliniques et universitaires.

Écologie des savoirs et des pratiques

Au sein de cette écologie les savoirs scientifiques ne sont pas l'étalon de tous les autres savoirs : ils se retrouvent en dialogue avec d'autres formes de savoir détenues par des groupes minoritaires.

L'écologie des savoirs est attentive à leur **caractère situé**, c'est-à-dire à leur inscription dans des contextes locaux de production dans lesquels ils sont socialement pertinents pour les personnes.

Et l'écologie des savoirs propose une vision de l'apprentissage et de la co-construction des savoirs **qui ne repose pas sur l'oubli de ses propres savoirs** au profit de savoirs dominants, mais sur l'altération réciproque, l'hybridation des savoirs.

Écologie des savoirs et des pratiques en santé mentale

L'exemple des groupes d'entendeurs et d'entendeuses de voix : émergences de nouvelles herméneutiques des phénomènes et de leur origine/explication ; partage de façons de mieux vivre avec les voix; pluralisme épistémique (Godrie, 2021)

Soutien à l'émergence, au partage et à la reconnaissance de savoirs et conceptions de la santé mentale historiquement marginalisées

Conclusion

Quels sont les lieux où existent de telles écologies des savoirs et des pratiques – comment les favoriser dans une perspective de plus grande justice sociale et épistémique?

De quelle façon nos institutions peuvent contribuer à promouvoir la justice épistémique et à protéger/faire émerger de telles écologies des savoirs ?

Références

- Fricker, M. (2007), *Epistemic Injustice. Power and the Ethics of Knowing*, Oxford: Oxford University Press.
- Godrie, B. et Marie Dos Santos (2017). « Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance », *Sociologie et sociétés*, vol. XLIX, no. 1, p. 7-31.
- Godrie, B. (2019). « Raconter sa déraison. Émotions, rapports de pouvoir et participation en santé mentale », *Sciences sociales et Santé*, 37 (1), p. 43-67.
<https://doi.org/10.3917/sss.371.0043>
- Godrie, B. Boucher, M Bissonnette, S., Chaput, P, Flores, J, Dupéré, S., Gélinau, L, Piron, F et A. Bandini (2020) « Epistemic injustices and participatory research: A participatory research agenda at the crossroads of university and community », *Gateways: International Journal of Community Research and Engagement*, 13 (1), <http://dx.doi.org/10.5130/ijcre.v13i1.6703>
- Godrie, B. (2021) « Ce n'est pas du tout "compressé", c'est plutôt libre... ». Une perspective sociologique sur le pluralisme explicatif dans les groupes d'entendeurs de voix », *Welfare e Ergonomia*, dirigé par J. P. Tabin [et A. Bellisari](#).

Références

- Gross, O. & Gagnayre, R. (2021). Diminuer les injustices épistémiques au moyen d'enseignements *par et avec* les patients : l'expérience pragmatiste de la faculté de médecine de Bobigny. *Canadian Journal of Bioethics / Revue canadienne de bioéthique*, 4(1), 70–78.
<https://doi.org/10.7202/1077628ar> [Diminuer les injustices épistémiques au moyen d'enseignements par et avec les patients : l'expérience pragmatiste de la faculté de médecine de Bobigny \(erudit.org\)](https://doi.org/10.7202/1077628ar)
- Hall, B., Godrie, B. & I. Heck, I (2020). «Knowledge Democracy and Epistemic In/Justice: A Conversation », *The Canadian Journal of Action Research*, special issue directed by Mark Spooner.
- PIRON, F. *et al.* (2016a). Une autre science est possible. Récit d'une utopie concrète, le projet SOHA. *Possibles*, vol. 40, n° 2.
- Santos B. de Sousa., 2016 [2014], *Epistemologies of the South: Justice Against Epistemicide*, London, Routledge.
- Visvanathan, Shiv (2009). « The Search for Cognitive Justice » (2009), symposium Knowledge in Question on Interrogating Knowledge and Questioning Science, http://www.india-seminar.com/2009/597/597_shiv_visvanathan.htm